

80^e baromètre de conjoncture Fiducial des TPE - 2^{ème} trimestre 2025 Focus 'Les TPE et l'apprentissage'

Seuls 19% des dirigeants de TPE accordent leur confiance au gouvernement

De nombreuses TPE ont recours à l'apprentissage : 82% en revendique un impact positif

Paris, juin 2025 – La 80^{ème} vague du Baromètre des TPE, enquête trimestrielle menée par l'IFOP pour Fiducial auprès de 1 003 dirigeants de TPE fait état d'un niveau de défiance record à l'égard du gouvernement. Les patrons, qui s'inquiètent du climat général des affaires, voient leur situation financière se dégrader. Cette édition s'intéresse à l'apprentissage, qui semble former un duo gagnant avec les TPE. Valorisé et reconnu des dirigeants, l'apprentissage a un impact positif sur ces petites entreprises.

Une défiance à nouveau renforcée envers l'exécutif

Le regain de confiance à l'égard de l'exécutif mesuré sur le 1^{er} trimestre 2025 a été de courte durée. Dans un climat économique et géopolitique marqué par une instabilité croissante, **la confiance des dirigeants de TPE vis-à-vis des mesures économiques annoncées ou mises en place par le gouvernement d'Emmanuel Macron chute à 19%. Une baisse de 7 points, renouant ainsi à un niveau similaire mesuré au 4^{ème} trimestre 2024 (17%),** période qui cristallisait le score le plus faible mesuré depuis le début du second quinquennat d'Emmanuel Macron.

Le climat des affaires reste fragilisé mais le moral des patrons s'améliore discrètement

Le niveau de pessimisme à l'égard du climat des affaires reste très élevé et atteint **80% soit 2 points de plus par rapport au 1^{er} trimestre 2025.**

Les dirigeants font état d'un léger regain d'optimisme quant à leur propre activité : **un niveau qui s'établit à 51% ce trimestre (+3 points).**

Dans le détail, **les dirigeants de TPE des secteurs de l'industrie et des services aux entreprises se montrent moins pessimistes que la moyenne** (respectivement -5 et -4 points). A l'inverse, **les patrons du BTP, des services aux particuliers et de la santé et de l'action sociale expriment un pessimisme plus élevé que la moyenne** (respectivement +5, +4 et +6 points).

Concernant leur propre activité, les patrons du secteur de la santé et de l'action sociale et ceux du commerce sont les plus pessimistes (+11 points).

Les TPE à l'épreuve, entre hausse des difficultés financières et baisse des embauches

La part des TPE qui déclare rencontrer des difficultés financières enregistre un bond de 3 points et s'établit à 39%. Un score au plus haut depuis juin 2023, exception faite du 4^{ème} trimestre 2024 (niveau record à 46%). Une des conséquences : 38% d'entre elles pourraient être contraintes de déposer le bilan (+7 points vs. 1^{er} trimestre 2025), soit le niveau le plus haut observé depuis octobre 2024.

Le niveau d'embauche est particulièrement faible pour un second trimestre : 8% des dirigeants affirment avoir embauché ou prévoit d'embaucher du personnel d'ici fin juin 2025 (-2 points vs. 1^{er} trimestre 2025).

Il s'agit du plus bas score observé pour un 2^{ème} trimestre et, exception faite pour 2023 où le score du 1^{er} trimestre était très élevé, il s'agit également de la première fois où le niveau du 2^{ème} trimestre est inférieur à celui du 1^{er} trimestre.

En miroir, 6% des dirigeants déclarent avoir supprimé un ou plusieurs postes lors du 2^{ème} trimestre 2025, un score relativement stable (-1 point).

Focus 'Les TPE et l'apprentissage'

L'apprentissage et les TPE : un duo gagnant

Les **dirigeants de TPE reconnaissent et valorisent l'apprentissage** au sein de leur organisation. Parmi les chefs d'entreprise comptant au moins un salarié au sein de leurs effectifs (à savoir 80% des patrons interrogés), **plus de la moitié indique avoir déjà eu recours à l'apprentissage ou au contrat de professionnalisation au cours des dix dernières années (52%)**, dont près de 2 sur 10 de manière permanente ou continue ou pendant pratiquement toute la période (18%).

Dans le détail, **ce sont les patrons des plus grandes TPE** (de 6 à 9 salariés et de 10 à 19 salariés) **qui sont parmi les plus nombreux à avoir eu recours à ce dispositif** (respectivement +12 points et +15 points par rapport à la moyenne).

Parmi les chefs d'entreprise ayant donc eu recours à l'apprentissage ou au contrat de professionnalisation (à savoir 44% des dirigeants sondés), **plus de 8 sur 10 ont une bonne image de l'apprentissage (84%), dont 23% une très bonne image.**

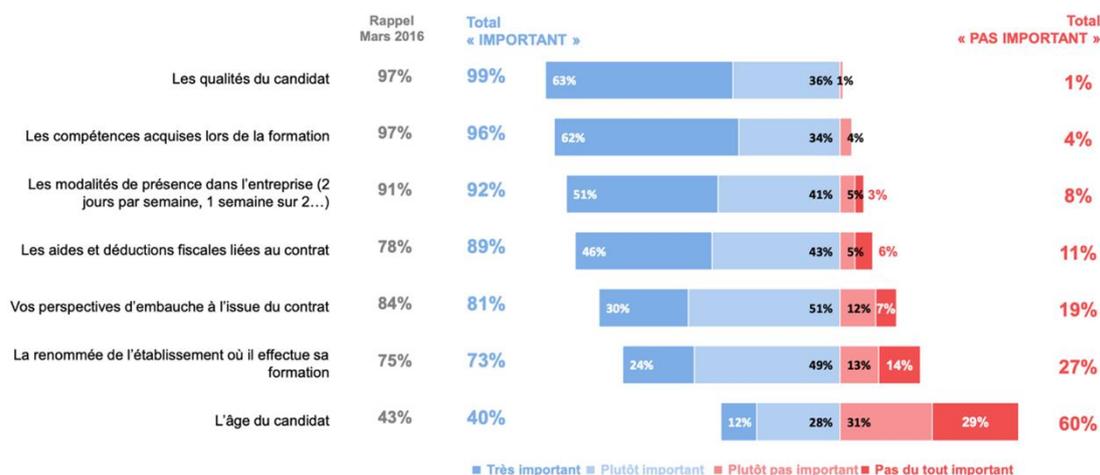
Les critères les plus regardés lors du recrutement d'un candidat

Les chefs d'entreprise ayant eu recours à l'apprentissage ou au contrat de professionnalisation sont nombreux à être attentifs aux éléments les plus pragmatiques dans le choix d'une candidature.

En tête, les **qualités du candidat** (99% soit +2 points qu'en mars 2016), les **compétences acquises lors de la formation** (96%, -1 point) et les **modalités de présence dans l'entreprise** (92%, +1 point).

À noter aussi **l'importance des aides et déductions fiscales liées à ce type de contrat valorisée par près de 9 patrons sur 10 (89%)**. Une progression significative de +11 points par rapport à 2016, témoignant d'une incitation et d'un accompagnement des chefs d'entreprise renforcés en la matière.

Importance des éléments dans le choix d'un candidat



L'apprentissage : un dispositif qui fait ses preuves

Les dirigeants de TPE ayant eu recours à l'apprentissage ou au contrat de professionnalisation se montrent **plus enthousiastes à l'égard de la formation en alternance : 89% reconnaissent le rôle de ce dispositif dans l'accès des jeunes à un premier emploi, soit 6 points de plus qu'en 2016**. Aussi, **plus des trois quarts (77%) estiment que ce type de contrat est bien adapté aux besoins des petites entreprises comme les leur**. Un score qui flambe de 31% par rapport à 2016 (46%).

S'ils ont une bonne image de l'apprentissage, **une majorité des patrons en perçoivent aussi des retombées positives directes pour leur entreprise.**

Dans le détail, ils sont **85% à considérer que l'apprentissage facilite le recrutement du personnel** et **78% que les formations proposées en apprentissage permettent de s'adapter rapidement à l'évolution des métiers ou à l'émergence de nouveaux métiers**. Une majorité (87%) estime que tous les diplômés professionnels (du CAP au BAC+5) devraient être accessibles par la voie de l'apprentissage, soit une hausse de 6 points par rapport à juin 2011.

En revanche, **près de 8 patrons sur 10 (78%) témoignent de leurs difficultés à trouver « un bon apprenti facilement »**. Un score en hausse de 5 points par rapport à 2011.

Un levier stratégique pour les TPE

L'apprentissage se révèle être un véritable levier pour les chefs d'entreprise de TPE : 82% revendiquent un impact positif de l'apprentissage pour leur entreprise, dont 20% « très positif ».

Une dynamique qui s'inscrit dans une logique gagnants-gagnants autant pour l'entreprise que les apprentis : **56% des dirigeants déclarent avoir déjà embauché à l'issue d'une période d'apprentissage**. Un niveau en très forte progression de 17 points par rapport à juin 2011 où ils étaient seulement 39% à avoir embauché à l'issue du contrat.

Plus de 6 patrons sur 10 (63%) estiment « équilibrée » la rémunération des apprentis.

Si l'apprentissage a conquis de nombreux chefs d'entreprise, ceux n'ayant pas eu recours à l'apprentissage ou au contrat de professionnalisation au cours des dix dernières années (à savoir 36% des interrogés) justifient ce **non-recours avant tout par manque d'opportunité (61%)**.

Les deux raisons suivantes sont évoquées en minorité : **manque de temps disponible et dédié à la formation d'une nouvelle recrue (34%)** et **volonté de privilégier plutôt l'embauche de salariés expérimentés et immédiatement opérationnels (29%)**.

Raisons du non-recours à l'apprentissage ou contrat de professionnalisation



Baromètre complet disponible sur demande

Méthodologie de l'étude | Échantillon de 1 003 dirigeants de TPE de 0 à 19 salariés, incluant les auto-entrepreneurs, raisonné sur les critères de secteur d'activité de l'entreprise, taille de l'entreprise, région d'implantation de l'entreprise. Échantillon interrogé par téléphone du 26 mai au 13 juin 2025. Les entreprises réalisant moins de 50 000€ de chiffre d'affaires à l'année n'ont pas été interrogées dans le cadre de cette étude.

A propos de FIDUCIAL

Leader des services pluridisciplinaires, FIDUCIAL accompagne chaque jour les petites entreprises, artisans, commerçants, professions libérales et agriculteurs pour qu'ils puissent se concentrer sur leur cœur de métier. Aujourd'hui, plus de **325 000 clients** font confiance aux Experts FIDUCIAL dans les domaines du droit, de l'audit, de l'expertise comptable, de la banque, du conseil financier, de l'immobilier, de l'informatique, de la sécurité et du monde du bureau.

Animée par l'esprit entrepreneurial affirmé de Christian Latouche, son fondateur et actuel Président, et affichant une politique de croissance ininterrompue depuis plus de 50 ans, FIDUCIAL a bâti un maillage territorial inégalé en Europe avec **15 000 collaborateurs présents dans plus de 850 agences**, soit une agence tous les 30 kilomètres.
En savoir plus : www.fiducial.fr

Contacts presse

Agence CorioLink

Loréane Cabezuelo
07 86 80 45 26

loreane.cabezuelo@coriolink.com

FIDUCIAL

Nathalie Duchambon
04 72 60 38 68

nathalie.duchambon@fiducial.net